

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille dix, le 16 mars à 9 h30.

**Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.**

**Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariéc, Alexis Manac'h,
Carole le Boulanger, Sylvie Birhart, Anita Daniel, Jean Faillart, Berc'hed Troadec**

Absent, excusé: Jérôme Cochenec, procuration à Anita Daniel

Convocation: 3 mars 2010

Secrétaire de séance: Marcel Gérardin

Objet : Cession de parcelle

Le Conseil municipal de Brennilis,

Saisi de la demande de M. et Mme Waters d'acquérir une partie de 8 mètre carrés environ du chemin rural contigu à la parcelle C247 à Kermorvan pour faciliter l'extension de leur habitation

Après en avoir délibéré

Donne son accord de principe pour cette opération sous réserve de l'identification et de l'inscription comme servitude de solutions de passage acceptables pour les propriétaires de parcelles risquant de se trouver enclavées du fait de la construction prévue de l'extension de la propriété bâtie;

Décide que la vente éventuelle s'effectuera aux frais de l'acquéreur – frais de notaire et de bornage plus prix de vente fixé à un euro cinquante du mètre carré

Demande au maire de procéder aux vérifications ainsi requises, et lui donne pouvoir pour le cas échéant concrétiser la vente de la parcelle en cause à M. et Mme Waters.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT